

Campagne 2022 du Rapport Social Unique

Réunion externe



Sommaire

I. La campagne 2022

- a. Le fonctionnement
- b. Les modes de saisies

II. Le Rapport Social Unique

- a. Le RSU, c'est quoi ?
- b. L'Application Données Sociales
- c. Les bonnes pratiques

I. La campagne 2022

A. Le fonctionnement

Le RSU est une obligation
légale

Article L231-1 du code général de la fonction publique

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000044416551/LEGISC
TA000044421196/2022-03-01/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000044416551/LEGISC
TA000044421196/2022-03-01/)

I. La campagne 2022

A. Le fonctionnement

Le planning

Période limite	Collectivités concernées
Fin juillet	-50 agents
Fin août	Entre 50 et 100 agents
Fin septembre	+ de 100 agents

Date limite finale de réception des RSU : 29/09/2023

I. La campagne 2022

A. Le fonctionnement

Le rôle du CDG



Assistance dans la
saisie



Vérification des RSU
transmis



Aide dans la correction



Réalisation de fiches
synthèses

Un RSU transmis mais non validé ne vaut pas exemption offerte par le CDG74

I. La campagne 2022

A. Le fonctionnement

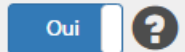
Etapes pour accéder à la saisie des données



A respecter

Etapes	Objectif	Détail
1	Réception par mail du MDP et du lien de l'appli	Identifiants : SIRET + MDP temporaire; utiliser Chrome ou Mozilla Firefox
2	Modification du mot de passe	Après la première connexion, l'appli propose directement la modification
3	Vérification des informations	Aller dans la rubrique « Mon compte », section « Modifier mes informations »
4	Aller dans la rubrique « Enquête », section « Préparer mon enquête 2022 »	Choisir le mode de saisie

Autoriser le CDG à visualiser mon Rapport Social Unique en mode Agent par Agent et en mode consolidé



I. La campagne 2022

B. Les modes de saisie

Le choix du mode de saisie



Enquête

Préparer mon enquête 2022

Saisir les données



Enquête

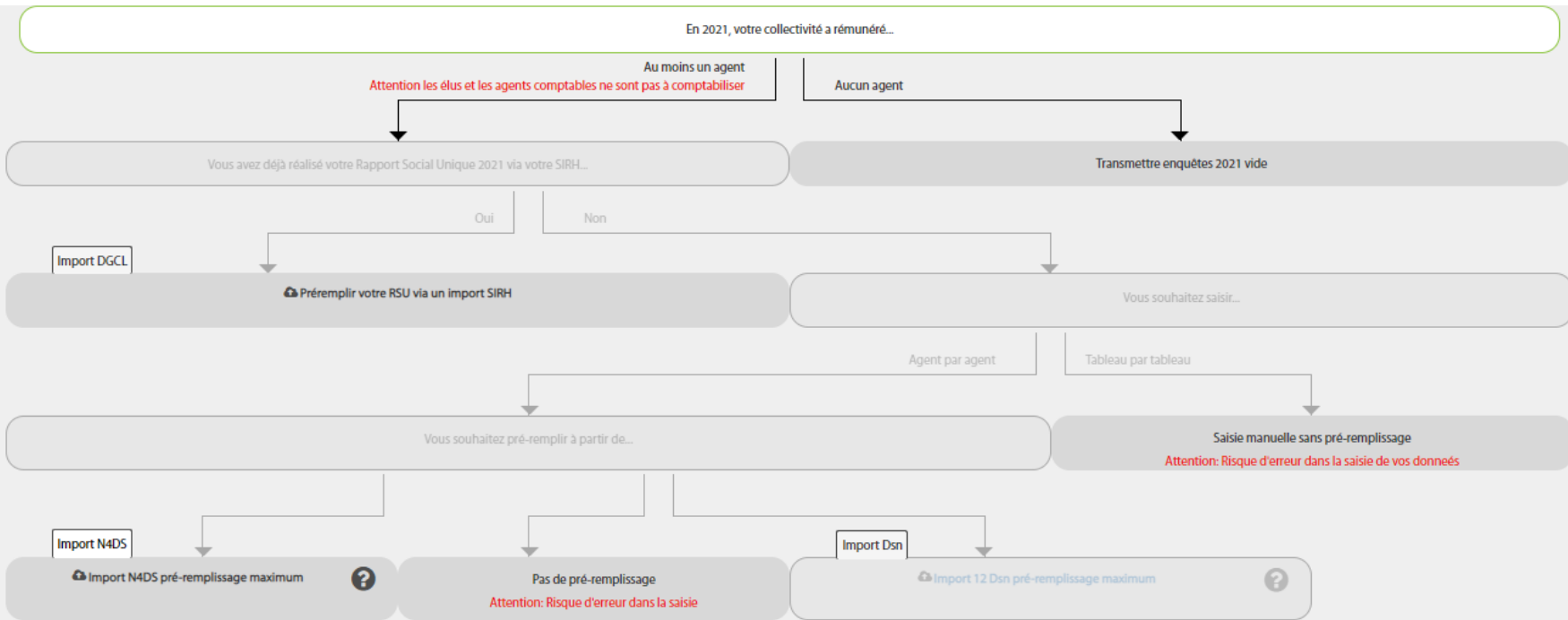
Préparer mon enquête 2022

Saisir mon enquête

Consulter mon historique

I. La campagne 2022

B. Les modes de saisie



I. La campagne 2022

B. Les modes de saisie

Les modes de saisie via...

Export SIRH

1. Rempli à l'aide de votre logiciel RH/paie
2. Export des données au format TXT
3. Import du fichier sur l'application

La saisie agent par agent

1. Import du fichier N4DS/DSN sur l'application
2. Remplir informations générales
3. Remplir données manquantes pour chaque agent + données collectivités
4. Contrôler la saisie en consolidé

Manuellement

Arrivée sur la partie consolidée

1. Remplir les parties « A saisir »
2. Vérifier les incohérences
3. Transmettre au CDG

**Ne pas oublier la
saisie à vide**

I. La campagne 2022

B. Les modes de saisie

La saisie agent par agent en DSN

Import des fichiers DSN

Fichier du mois à importer * :

Aucun fichier choisi

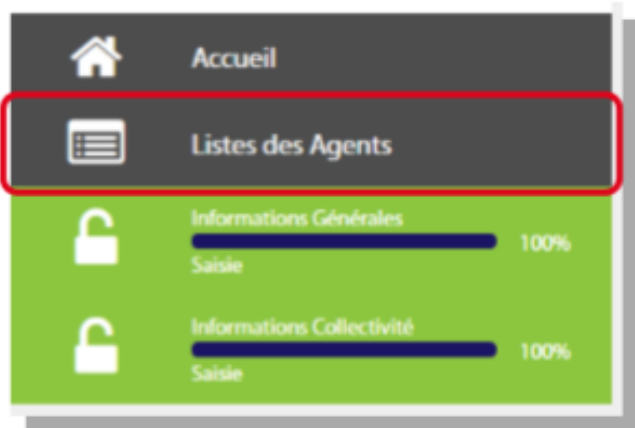
Choisissez le fichier contenant la liste de métiers personnalisés.

L'extraction DSN concerne la collectivité 20001051000028 sur les données de l'année 2021
Chaque fichier DSN sélectionné est purgé des données sensibles depuis le poste de travail de l'utilisateur avant d'être envoyé au serveur pour intégration.

I. La campagne 2022

B. Les modes de saisie

La saisie agent par agent



Q20.1 - L'agent a-t-il été absent au moins une fois au cours de l'année ?

- Oui
 Non

Pour les accidents de travail et maladies professionnelles, nous vous invitons à ajouter une ligne (+) pour chaque événement survenu en 2019 ou 2018 ayant entraîné des absences en 2019

Accident avec arrêt	Motif d'absence	Nombre de jours d'absence	Nombre d'arrêts	Événement survenu en...	Nature lésion	Siège lésion	Élément matériel	Maladie professionnelle	Type d'activité ayant entraîné la maladie professionnelle	Type d'activité ayant entraîné l'arrêt de travail	
											+

Q37 - Est-ce qu'au moins un jour de carence a été prélevé à l'agent en 2019 ?

- Oui
 Non

Q38 - Quel est le nombre de jours de carence prélevés sur l'année 2019 pour l'agent ?

Q39 - Quel est le montant des sommes retenues pour délai de carence ? (en €)

Q20.3 Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées à l'agent suite à un accident de travail

Q20.4 Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées à l'agent suite à une maladie professionnelle ou à caractère professionnel ou contractée pendant le service

I. La campagne 2022

B. Les modes de saisie

1

Consolidation de la saisie agent par agent

Liste des agents

Cliquez ici

Récupérer ma saisie GPEEC 2020

Contrôler ma saisie en consolidé

Exporter

Ajouter un nouvel agent

2



Accueil



Revenir à l'agent par agent

Emploi

83%

- o Titulaires
- o Contractuel sur emploi permanent
- o Contractuel sur emploi non permanent

Recrutements

100%

Parcours professionnels



DONNÉES SOCIALES 2021
DES CENTRES DE GESTION

Génération du rapport social unique consolidé à partir des données agent par agent effectuée avec succès.

Exporter A/A

Transmettre



I. La campagne 2022

B. Les modes de saisie

La saisie manuelle

Effectifs

Incohérences

Contrôle de cohérence : Validé(s) Donnée(s) en attente Erreur(s) de cohérence

1.1.0 - EMPLOIS FONCTIONNELS rémunérés au 31/12/2019: nombre d'agents occupant un emploi fonctionnel administratif ou technique par statut d'origine, selon le grade de détachement et par sexe	Saisie cohérente	?
1.1.1 - Nombre de fonctionnaires occupant un emploi permanent rémunéré au 31/12/2019	Saisie cohérente	?
1.1.2 - Nombre de fonctionnaires occupant un emploi permanent à temps complet au 31/12/2019 par sexe, cadre d'emplois et selon la quotité de temps de travail	Saisie cohérente	?
1.1.3 - Nombre de fonctionnaires bénéficiaires d'un temps partiel de droit ou sur autorisation	Saisie cohérente	
1.1.4 - Nombre de fonctionnaires en équivalent temps plein rémunéré	Saisie cohérente	
1.2.1 - Effectifs des agents contractuels occupant un emploi permanent rémunérés au 31/12/2019 par référence à la filière et au type de recrutement	Saisie cohérente	
1.2.2 - Nombre d'agents contractuels au 31/12/2019 occupant un emploi permanent à temps complet par sexe, filière et selon la quotité de temps de travail	Saisie cohérente	
1.2.3 - Nombre d'agents contractuels bénéficiaires d'un temps partiel de droit ou sur autorisation	Saisie cohérente (données à 0)	
1.2.4 - Nombre de contractuels en Equivalent Temps Plein Rémunéré	Saisie cohérente	
1.3.1 - Autres contractuels sur emploi non permanent en équivalent temps plein rémunéré	Saisie cohérente	
1.3.2 - Recours à du personnel temporaire	Saisie cohérente (données à 0)	
1.4 - Effectifs des agents selon les positions statutaires particulières et par sexe au 31/12/2019	Saisie cohérente	

Champ : les tableaux qui suivent concernent les agents titulaires, stagiaires et contractuels
1.5.4 Titularisations et stages au cours de l'année 2019

	Hommes	Femmes	Total
Agents stagiaires titularisés à l'issue de leur stage	0	3	3
Prolongation de stage	0	0	0
Titularisations prononcées en application de l'article 38 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 (travailleurs en situation de handicap)	1	0	1
Refus de titularisation	0	0	0
Nouveaux arrivants directement nommés stagiaires dans l'année 2019	0	0	0
Agents contractuels permanents (déjà présents) nommés stagiaires dans l'année 2019	0	0	0
Agents contractuels non permanents (déjà présents) nommés stagiaires dans l'année 2019	0	1	1
TOTAL	1	4	5

I. La campagne 2022

B. Les modes de saisie



I. La campagne 2022

B. Les modes de saisie

Comprendre les barres de progression

Handitorial



A saisir

0% Aucune information saisie



Donnée(s) incohérente(s)

Présence informations erronées



Saisie cohérente

Partie complétée sans erreur **apparente**



Saisie cohérente (données à 0)

Partie enregistrée à vide

I. La campagne 2022

B. Les modes de saisie

Transmettre le RSU

Accueil

- Emploi 0%
 - Titulaires
 - Contractuel sur emploi permanent
 - Contractuel sur emploi non permanent
- Recrutements 0%
- Parcours professionnels 0%
- Organisation du travail 0%
- Rémunération 0%
- Santé et sécurité au travail 0%
- Formation 0%
- Droits Sociaux 0%

Emploi Rapport des incohérences Transmettre

Incohérences 0

Contrôle de cohérence : Validé(s) Donnée(s) en attente Erreur(s) de cohérence

1.1.0 - Nombre d'agents occupant un emploi fonctionnel rémunérés au 31/12/2022, par statut d'origine, cadre d'emploi, sexe et grade de détachement	A saisir	?	▼
1.1.1 - Nombre de fonctionnaires occupant un emploi permanent rémunéré au 31/12/2022 par filière, cadre d'emploi et grade, selon les caractéristiques de l'emploi et selon le sexe	A saisir	?	▼
1.1.4 - Nombre de fonctionnaires en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) dans l'année, déclinée par filière, catégorie hiérarchique et par sexe	A saisir	?	▼
1.2.1 - Effectifs des agents contractuels occupant un emploi permanent rémunérés au 31/12/2022 par référence à la filière et cadre d'emploi, selon le type de contrat et le type de recrutement	A saisir	?	▼
1.2.4 - Nombre de contractuels en Equivalent Temos Plein Rémunéré (ETPRI) dans l'année par filière déclinée par catégorie et par sexe		?	▼

II. Le Rapport Social Unique

A. Le RSU, c'est quoi ?



II. Le Rapport Social Unique

A. Le RSU, c'est quoi ?

Une obligation légale



Une opportunité
d'analyser

Levier d'action

Pour l'Etat

Pour les collectivités

Pour le CDG au nom des collectivités

II. Le Rapport Social Unique

A. Le RSU, c'est quoi ?

Fournir des fiches clés
en main

Collecter vos données nous permet de ...

Développer des outils
d'analyse

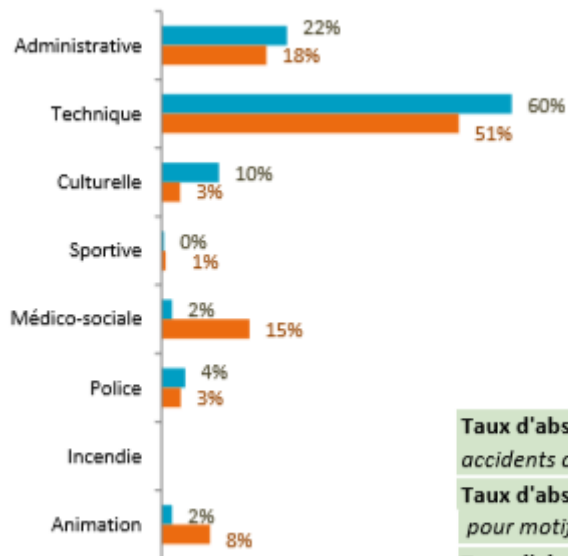
Développer des études
personnalisées

II. Le Rapport Social Unique

A. Le RSU, c'est quoi ?

Fournir des fiches clés en main

Répartition des agents par filière



Poids de la masse salariale dans le budget de fonctionnement



Top 5 cadres d'emplois

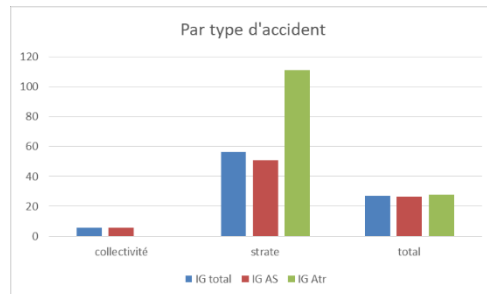
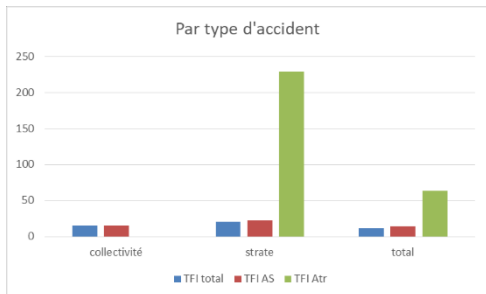
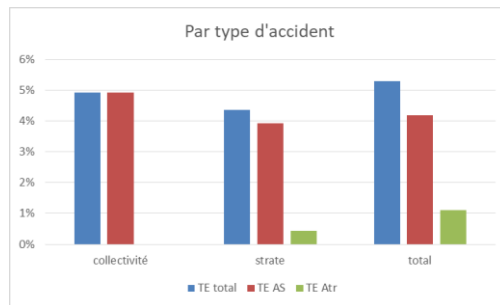
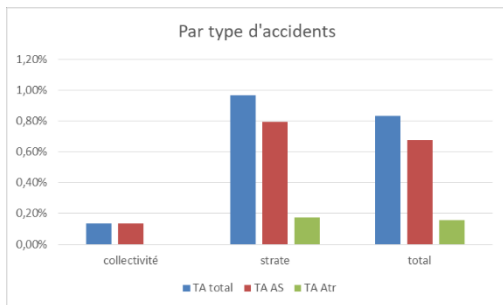
	% d'agents	% échantillon
Adjoints techniques	39%	39%
Agents de maîtrise	14%	7%
Adjoints administratifs	13%	11%
Assistants d'enseignement artistique	8%	2%
Techniciens	5%	4%

	Fonctionnaires	Contractuels sur emploi permanent	Ensemble agents permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	3,6%	0,4%	3,4%
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	5,7%	0,4%	5,3%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	7,8%	1,5%	7,3%
	6,8%	2,5%	6,2%

II. Le Rapport Social Unique

A. Le RSU, c'est quoi ?

Développer des outils d'analyse



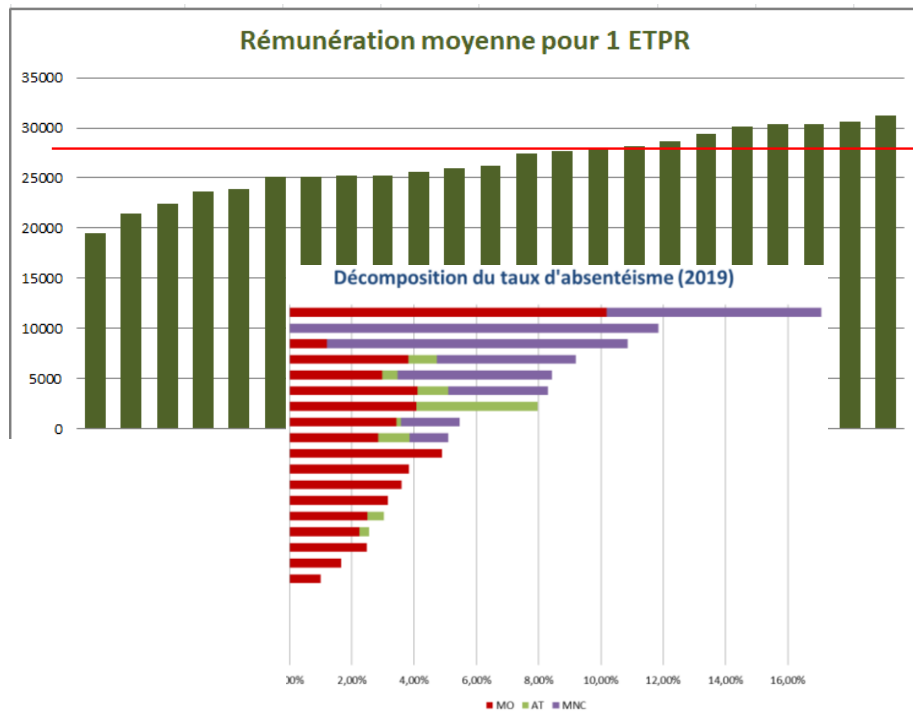
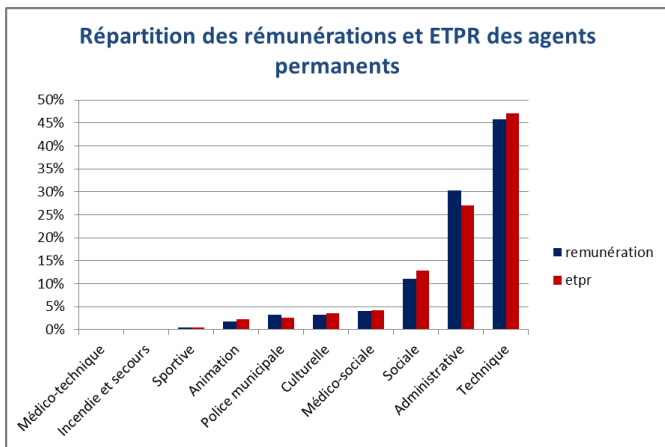
Indice de spécificité

	Service
administrative	0%
technique	136%
culturelle	0%
sportive	#DIV/0!
sociale	0%
médico-sociale	#DIV/0!
médico-technique	#DIV/0!
police municipale	#DIV/0!
incendie et secours	#DIV/0!
animation	158%

II. Le Rapport Social Unique

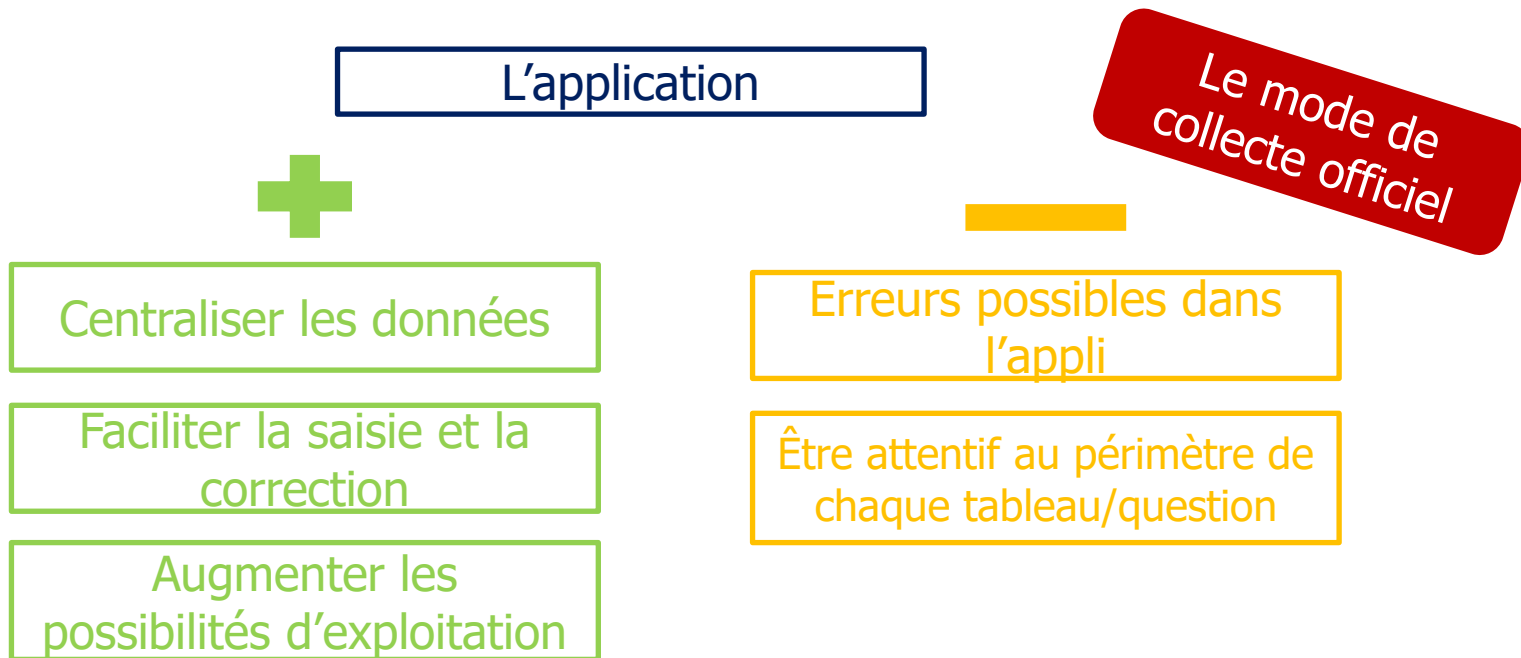
A. Le RSU, c'est quoi ?

Développer des études personnalisées



II. Le Rapport Social Unique

B. L'application Données Sociales



II. Le Rapport Social Unique

C. Les bonnes pratiques

Les défauts du RSU

Tout en même temps

Multiples facteurs d'erreurs

Multitudes de thématiques

Les conseils clés

Le bonne méthode est celle qui me convient

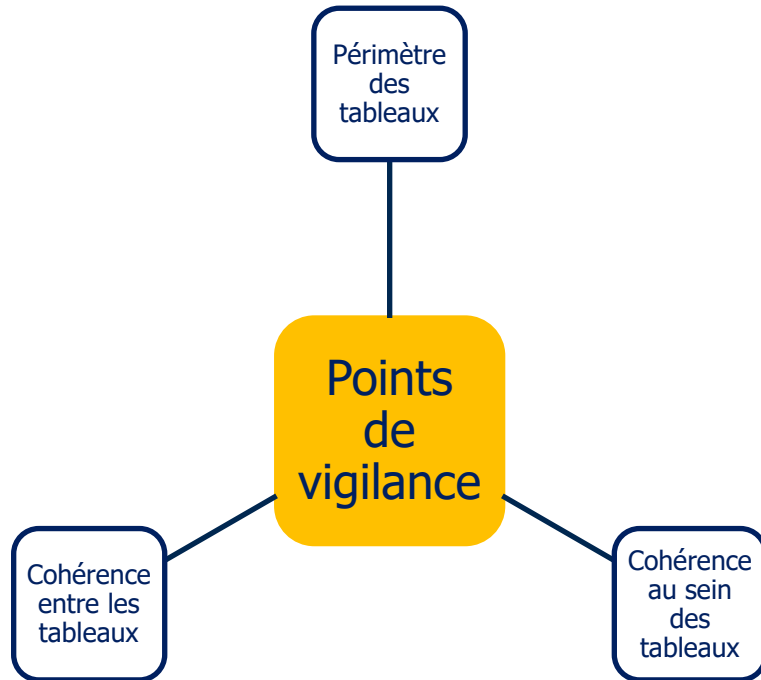
Choisir une période et avancer graduellement

Contacter le CDG si vous coincez

Rassembler les dossiers des agents + les conserver jusqu'à validation du RSU

II. Le Rapport Social Unique

C. Les erreurs régulières



II. Le Rapport Social Unique

C. Les erreurs régulières

Les stagiairisations

1.9.4

Agent contractuel nommé stagiaire au sein de la collectivité au cours de l'année

0	0	0	0	0	0	0	0	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Total contractuel(ie)s permanent(e)s stagiairisé(e)s

1.9.5

Champ : les tableaux qui suivent concernent les agents titulaires, stagiaires et contractuels
1.5.4 Titularisations et stages au cours de l'année 2019

	Hommes	Femmes	Total
Agents stagiaires titularisés à l'issue de leur stage	0	3	3
Prolongation de stage	0	0	0
Titularisations prononcées en application de l'article 38 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 (travailleurs en situation de handicap)	1	0	1
Refus de titularisation	0	0	0
Nouveaux arrivants directement nommés stagiaires dans l'année 2019	0	0	0
Agents contractuels permanents (déjà présents) nommés stagiaires dans l'année 2019	0	0	0
Agents contractuels non permanents (déjà présents) nommés stagiaires dans l'année 2019	0	1	1
TOTAL	1	4	5

Recrutement	Par					Arti
	Recrutement direct		Voie de concours, Sélection pro. Examen pro.			
Nouvel arrivant dans la collectivité	Agent déjà présent en 2019 en tant que contractuel permanent	Agent déjà présent en tant que contractuel non permanent	Lauréat nouvel arrivant dans la collectivité	Lauréat déjà présent en 2019 en tant que contractuel permanent	Lauréat déjà présent en 2019 en tant que contractuel non permanent	
Cadres d'emploi	1.5.2 (0)	1.5.2 (1)	1.5.2 (2)	1.5.2 (3)	1.5.2 (4)	1.5.2 (5)
TOTAL	0	0	1	0	0	0



II. Le Rapport Social Unique

C. Les erreurs régulières

Les heures supplémentaires/complémentaires

2.2.8

Champ : le tableau qui suit concerne les agents titulaires, stagiaires et contractuels sur emploi permanent

Cadres d'emplois Filières	Fonctionnaires										Contractuels										Total
	Temps complet					Temps non complet					Temps complet					Temps non complet					
	Nombre d'heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2019	Total Temps complets		Nombre d'heures complémentaires réalisées et rémunérées en 2019		Nombre d'heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2019			Total Temps non complet	Nombre d'heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2019	Total Temps complets		Nombre d'heures complémentaires réalisées et rémunérées en 2019		Nombre d'heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2019			Total Temps non complet			
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
	Administrative [233]																				▼
	Technique [0]																				▼
	Culturelle [0]																				▼
	Sportive [0]																				▼
	Sociale [0]																				▼
	Médico-sociale [0]																				▼
	Médico-technique [0]																				▼
	Police municipale [0]																				▼
	Animation [0]																				▼
	Incendie secours [0]																				▼
TOTAL	77,00	106,00	183,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	30,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233,00

* Comptabiliser les puéricultrices du cadre d'emplois du décret n° 92-859 du 28 août 1992 modifié et du cadre d'emplois du décret n° 2014-923 du 18 août 2014.

II. Le Rapport Social Unique

C. Les erreurs régulières

Les accidents du travail

4.2.1

Cadres d'emplois	Nombre d'accidents du travail* reconnus dans l'année 2019										Nombre de jours d'arrêts de travail (pour les accidents du travail survenus dans l'année 2019 ou auparavant)						
	Accidents de SERVICE					Accidents de TRAJET					Accidents de SERVICE			Accidents de TRAJET			
	Nombre d'accidents de SERVICE		dont nombre d'accidents sans arrêt			Nombre d'accidents de TRAJET		dont nombre d'accidents sans arrêt			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes							
Administrative [0]											$[2.1.1.1] + [2.1.1.1] + [2.1.2.1] + [2.1.2.1] + [2.1.3.1] = 33$	$[2.1.1.1] + [2.1.1.1] + [2.1.2.1] + [2.1.2.1] + [2.1.3.1] = 21$		0	0	0	
Technique [1]																	
Culturelle [0]																	
Sportive [0]																	
Sociale [0]																	
Médico-sociale [0]																	
Médico-technique [0]																	
Police municipale [0]																	
Animation [0]																	
Incendie secours [0]																	
TOTAL	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	33	21	54	0	0	0	

II. Le Rapport Social Unique

C. Les erreurs régulières

La formation

5.1.1.1 - Tableau récapitulatif - Fonctionnaires et contractuels sur un emploi permanent présents dans les effectifs au 31/12/2019 ayant participé à au moins une formation en 2019

Précision : un agent ayant suivi plusieurs formations ne doit être saisi qu'une fois.

	FONCTIONNAIRES			CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT			TOTAL
	Hommes [1.1.1]=11	Femmes [1.1.1]=40	Total	Hommes [1.2.1]=6	Femmes [1.2.1]=11	Total	
A	2	9	11	4	7	11	22
B	2	4	6	1	0	1	7
C	2	11	13	0	0	0	13
Total	6	24	30	5	7	12	42

5.1.1.2.1

	Pour les agents de catégorie A									
Préparations aux concours et examens d'accès à la F.P.T.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation prévue par les statuts particuliers dont formation d'intégration	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation prévue par les statuts particuliers dont formation de professionnalisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation de perfectionnement	4	0	0	25	29	0	2	9	11	0
Formation personnelle (hors congés formation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	4	0	0	25	29	0	2	9	11	0

II. Le Rapport Social Unique













C. Les erreurs régulières

RASSCT

R Rascct

Incohérences 0

Contrôle de cohérence : ● Validé(s) ● Donnée(s) en attente ● Erreur(s) de cohérence

Informations Collectives Rascct	 Saisie cohérente	▼
Durée des arrêts suite à des accidents de travail en 2019 et 2018	 Saisie cohérente (données à 0)	▼
Actions réalisées de formation, de sensibilisation à la santé et à la sécurité du travail	 Saisie cohérente	▼
Actions prévues de formation, de sensibilisation à la santé et à la sécurité du travail	 Saisie cohérente	▼
Autres mesures mises en place : matériel, équipement, études, audit, conseil...	 Saisie cohérente	▼
Données générales concernant les maladies professionnelles ou à caractère professionnel ou contractées en service	 Saisie cohérente (données à 0)	▼
Prédictions - Autres mesures mises en place : matériel, équipement, études, audit, conseil...	 Saisie cohérente	▼
Nombre de maladies professionnelles et nombre de jours d'arrêts selon le type d'activité	 Saisie cohérente (données à 0)	▼
Nombre d'accidents de travail (service et trajet) et nombre de jours d'arrêt selon le type d'activité	 Saisie cohérente (données à 0)	▼
Nombre d'accidents de travail (service et trajet) et nombre de jours d'arrêt suivant la nature des lésions	 Saisie cohérente (données à 0)	▼
Nombre d'accidents de travail (service et trajet) et nombre de jours d'arrêt suivant le siège des lésions	 Saisie cohérente (données à 0)	▼
Nombre d'accidents de travail (service et trajet) et nombre de jours d'arrêt en fonction des éléments matériels	 Saisie cohérente (données à 0)	▼

II. Le Rapport Social Unique











C. Les erreurs régulières

Handitorial

H Handitorial

Incohérences 0

Contrôle de cohérence : ● Validé(s) ● Donnée(s) en attente ● Erreur(s) de cohérence

Informations générales	 Saisie cohérente	▼
Inaptitude et reclassement	 Saisie cohérente (données à 0)	▼
Répartition des agents inaptes ou reclassés selon le cadre d'emplois en 2019	 Saisie cohérente (données à 0)	▼
Répartition des agents inaptes ou reclassés selon le métier exercé en 2019	 Saisie cohérente (données à 0)	▼
Répartition des agents inaptes ou reclassés selon le temps de travail	 Saisie cohérente (données à 0)	▼
Questions B.O.E.T.H.	 Saisie cohérente	▼
Répartition des agents BOETH selon le cadre d'emplois en 2019	 Saisie cohérente	▼
Répartition des agents BOETH selon le métier exercé en 2019	 Saisie cohérente	▼
Répartition des agents BOETH selon le temps de travail	 Saisie cohérente	▼
Répartition des agents BOETH selon l'ancienneté	 Saisie cohérente	▼

MERCI

POUR VOTRE ATTENTION

Bruno Dauba, chargé d'études statistiques, rsu@cdg74.fr, 04 50 51 86 67